



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ 450 755-4782  
☎ 450 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement **837-2023**, décrétant les dispositions concernant les nuisances et le respect de l'autorité, entre en vigueur le 27 juin 2023, date du jour de sa publication (L.R.Q., chapitre C-27.1, art. 450).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 27<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUIN 2023.**

René Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 27<sup>e</sup> jour du mois de juin 2023, entre 14 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27<sup>e</sup> jour du mois de février 2023.

René Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier